

Formation : Feu vert pour le bois énergie

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le référent forêt,
Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Les ambitions de transition écologique de nos territoires touchent tous les secteurs d'activité. Ces objectifs ambitieux nécessitent d'augmenter considérablement la part des énergies renouvelables dans nos consommations. Le bois énergie fait donc partie des solutions dont disposent nos territoires pour améliorer leur empreinte carbone.

Les massifs des Bonnevaux et des Chambaran sont justement des producteurs importants de bois énergie, ce qui en fait des secteurs particulièrement intéressants pour le développement de chaufferies bois avec un approvisionnement local. Mais avant de réaliser un tel projet, il est impératif penser bien à l'amont les problématiques liées au dimensionnement du dispositif, son approvisionnement, les capacités de la filière locale, etc.

C'est pourquoi l'Association des communes forestières de l'Isère et les Chartes forestières des Chambaran et de Bas-Dauphiné et Bonnevaux organisent une formation, qui vous permettra de bien cerner les points clefs pour le développement du bois énergie sur votre commune. Elle aura lieu :

📍 le mardi 23 novembre 2021, de 16h30 à 20h, à Moissieu sur Dolon

Partie terrain : RDV à 16h30 sur la plateforme de stockage de Moissieu sur Dolon, à côté de Spiruline du Dauphiné (Chemin la Garene) ; **Partie en salle :** RDV à 18h à la salle des fêtes de Moissieu sur Dolon (devant l'église).

Rendez-vous en pages suivantes pour toutes les informations et les consignes d'inscription

PROGRAMME

- ❖ **Sur le terrain :**
 - **Accueil et présentation des animateurs**
 - **Visite de la plateforme de stockage**
 - **Visite de la chaufferie communale**

- ❖ **En salle :**
 - **Dimensionner correctement sa chaufferie**
 - **Optimiser son approvisionnement bois énergie**
 - **Les aides à disposition des collectivités**

- ❖ **Verre de l'amitié**

INFORMATIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION

- Organisme de formation : Association des communes forestières de l'Isère
- Lieu de la formation : **Moissieu sur Dolon** (RDV plateforme de stockage pour le terrain, et RDV salle des fêtes pour la salle)
- Contact : Valentin Berlioux : isere@communesforestieres.org - 07 67 40 30 20
☞ Contacter Valentin Berlioux pour toute question relative à cette formation ou à son accès aux personnes en situation de handicap.
- Personnes en situation de handicap : La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, contactez notre référent handicap à : isere@communesforestieres.org
- Durée totale : 3h30 (1h30 sur le terrain, 2h en salle)
- Objectif général : **Développer efficacement le bois énergie sur mon territoire**
- Objectifs opérationnels : **Définir les paramètres clefs pour le dimensionnement
Planifier un approvisionnement cohérent, local et de qualité
Mobiliser les aides publiques pour faire subventionner mon projet**
- Evaluation : La formation fera l'objet d'une évaluation à chaud par le stagiaire
- Attestation : Cette formation est sanctionnée par une attestation de formation qui vous sera remise sur demande
- Animateurs : **Valentin Berlioux** (COFOR 38)
Marie-Laure Jas (CFT des Chambaran)
Amandine Prévost (CFT de Bas-Dauphiné et Bonnevaux)
Tous les formateurs ont une expérience dans l'animation de formations en lien avec le bois énergie.
- Intervenants : **Delphine Bellanger** (AGEDEN 38)
Wilfried Tissot (COFOR AuRA)
Guénaëlle Scolan (Fibois 38)
- Public visé : Élus locaux (municipaux, communautaires)
- Règlement intérieur, RGPD : Disponible sur demande

Les communes forestières sont reconnues comme organisme de formation par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

👉 **Pour s'inscrire :**

Nous contacter à l'adresse : isere@communesforestieres.org ; ou bien au : 07 67 40 30 20

➡ Merci de bien vouloir vous inscrire **avant le dimanche 21 novembre 2021**

Les demandes arrivées après cette date seront étudiées au cas par cas.

En cas d'annulation, les personnes inscrites seront informées par mail ou téléphone trois jours avant le début de la formation.